

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

GRANDE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION À LA DÉPRESSION

Montréal, 1er octobre 2005 - Du 3 octobre au 30 novembre 2005, la Fondation des maladies mentales tiendra sa première grande campagne de sensibilisation. L'objectif de cette campagne : mieux faire comprendre ce que vivent les personnes atteintes de dépression et modifier les perceptions à leur égard tout en offrant une grande visibilité à la Fondation. Cette campagne médiatique comporte un message d'intérêt public pour la télévision et la radio, de l'affichage grand format, un encart publicitaire ainsi que de la publicité sur Internet.

Le succès de cette campagne repose notamment sur la participation des créateurs Benoît Pilon et Stéphane Goneau de l'agence Arthur & Merlin, de la productrice Marie-France Lemay de la maison Les films Sputnik, le réalisateur Patrick Demers et sur l'appui des différentes chaînes de télévision.

L'annonce radio, interprétée par Denis Bernard et conçue dans la même ligne de pensée, sera également diffusée sur toutes les stations de la chaîne Astral Radio grâce à la collaboration de son président Monsieur Jacques Parisien.

Les créateurs d'Arthur & Merlin ont également réalisé deux visuels pour des panneaux réclames grand format traduisant le sentiment d'impuissance et le manque d'énergie de la personne atteinte. Entre le 3 octobre et la fin de novembre, les affiches seront placardées sur douze immenses panneaux situés aux abords des autoroutes de la grande région métropolitaine grâce à la générosité d'Astral Affichage. Un encart, produit par la Fondation avec l'aide du quotidien Le Soleil, sera également inséré dans ce quotidien ainsi que dans La Presse et Le Devoir le 9 octobre prochain.

Grâce à la maison spécialisée en création informatique CloudRaker, les visuels seront également publiés sur divers sites Internet de prestige tels Sympatico, Cyberpresse, Radio-Canada et Infopresse. Tous les internautes qui cliqueront sur l'un ou l'autre de ces visuels se rendront instantanément sur le site de la Fondation, tout en ayant la possibilité d'écouter le message d'intérêt public sur Internet.

La Fondation espère par cette campagne toucher le plus grand nombre de Québécoises et Québécois et les sensibiliser à la situation des personnes atteintes.

- 30 -

Source : Fondation des maladies mentales

T. 514. 529-5354

F. 529-9877